



Office National des Droits d'Auteur et Droits Voisins

Direction Générale

Synthèse

Bilan 2019

Introduction :

L'Office National des **Droits d'Auteur** et des droits voisins (**ONDA**) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Placé sous la tutelle du Ministère chargé de la Culture, l'Office est, d'une part, régi par les règles applicables à l'administration dans ses relations avec l'Etat, et d'autre part, réputé commerçant dans ses relations avec les tiers.

Les missions de l'**ONDA** portent essentiellement sur:

- ✓ La **gestion collective de divers genres d'œuvres de l'esprit et de prestation**. A ce titre l'Office procède à la perception et répartition des redevances de droits d'auteur et droits voisins.
- ✓ La **promotion d'actions sociales** au profit des auteurs et titulaires des droits voisins.
- ✓ L'**assistance et l'aide juridique** aux auteurs assurant individuellement la gestion de leurs droits.
- ✓ La **préservation** des œuvres du patrimoine culturel traditionnel ainsi que les œuvres nationales du domaine public.
- ✓ L'**encouragement de la création** des œuvres littéraires et artistiques par toute action appropriée.

Sur le plan organisationnel, les activités de perception et de lutte contre la piraterie sont assurées par les quatorze (**14**) agences de perception et les trois (**3**) directions régionales de l'Office (Alger, Oran, Constantine).

Quant aux travaux de répartition ainsi que les activités de soutien logistique, ils sont assurés par les structures centrales.

S'agissant des **sources de perception** de l'établissement, elles proviennent surtout des :

- Redevances de droits d'auteur au titre aussi bien de la communication publique des œuvres qu'au titre de la reproduction des œuvres sur phonogrammes et vidéogrammes.
- Redevances de droits voisins dues au titre des utilisations secondaires.
- Redevances pour copie privée.

Bilan 2019

1. Activité "Clientèle et Réseau":

Direction de la Clientèle et Du Réseau (DCR)

a) Actions de progrès:

Les objectifs prévisionnels de l'année 2019 visaient à :

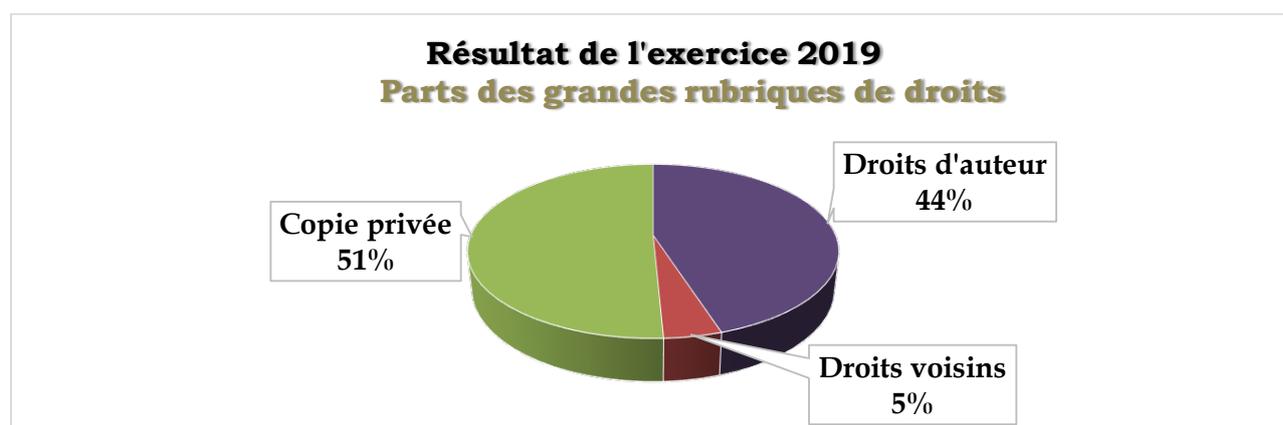
- ✓ Accroître davantage le niveau des perceptions par la réalisation d'un argumentaire de vente, et le développement des nouvelles formes d'exploitation d'œuvres sur le Net,
- ✓ Améliorer la gestion des Grands- Comptes,
- ✓ Renforcer les contrôles de la gestion au niveau des Directions régionales.

b) Bilan chiffré :

Les réalisations de l'année 2019 s'élèvent à 3 913 281 418 DA, ce qui représente 79% de l'objectif chiffré annuel.

Le détail des perceptions par catégorie de droits est commesuit :

Désignation	Perception (KDA) 2019	Taux de réalisation des objectifs TRO
Droits d'auteur	1 726 470 837	78 %
Droits voisins	187 016 838	78 %
Copie privée	1 999 793 743	80 %
Total des Perceptions	3 913 281 418	79%



2. Activité 'Identification et Répartition des Droits d'Auteur : Direction des Membres, de l'Identification et de la Répartition (DMIR)

a) Actions de progrès :

- assainissement des répartitions des exercices antérieurs.

b) Bilan chiffré :

A fin décembre 2019, le nombre des auteurs affiliés à l'Office a atteint **13 551**.

En matière de droits d'auteur, le montant mis en paiement **s'élève à 1 549 805 KDA**, soit une évolution de **61%** par rapport à **2018**. Cette progression est due aux efforts déployés dans le cadre de la recherche documentaire des œuvres.

3. Activité "Répartition Droits Voisins" : Direction "Droits voisins" (DDV)

a) Actions de progrès :

Pour l'année **2019**, les objectifs assignés à la Structure des Droits voisins se traduisent par les quatre actions suivantes :

- ✓ Assainissement des répertoires des adhérents, et des répartitions de droits qui sont en instance,
- ✓ Révision du règlement de répartition des droits,
- ✓ Développement des performances de la base de données des droits voisins, de concert avec la DNI.

b) Bilan chiffré :

A fin décembre 2019, le nombre d'adhérents au titre des droits voisins était de **9 357**, soit une évolution de **13%** par rapport à **2018** ; de même pour le fichier des prestations qui, avec **329 293** titres, enregistre un accroissement de **6%**.

Dans le cadre des répartitions relatives aux exercices **2017** et **2018** ainsi que des avances sur répartition attribuées en **2019**, le montant des droits mis en paiement s'élève à **329 894 KDA**.

4. Activité "Informatique":

Direction de la Normalisation et de l'Informatique (D.N.I)

Etant une fonction d'appui notamment aux activités de perception et répartition des droits des auteurs et artistes interprètes, le programme de **2019** de la **DNI** comprend les actions suivantes :

- ✓ Mise à niveau de l'application des droits voisins,
- ✓ Mise à niveau du réseau du siège de Bologhine,
- ✓ Déploiement de plusieurs modules pour le traitement:
 - des téléchargements (**DMIR**)
 - des régularisations (**DDV**)
 - des répartitions des "droits films"

5. Activité "Finances et Comptabilité":

Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC)

a) Actions de progrès :

Dans le cadre du programme de travail de l'année **2019**, la **DFC** avait pour but de :

- ✓ développer les outils de gestion, et de contrôle par la rédaction des procédures (gestion comptable et financière des droits, prescription des droits...etc.),
- ✓ poursuivre les travaux de mise en œuvre du plan comptable révisé de l'Office,
- ✓ Poursuivre les travaux d'assainissement des comptes comptables.

b) Bilan chiffré :

Le bilan extracomptable de l'exercice **2019** fait ressortir ce qui suit :

- ✓ une recette globale de : **4 563 250 KDA,**
- ✓ des charges de l'ordre de : **810 609 KDA,**
- ✓ un taux de frais de gestion de : **17,52 %,**
- ✓ un fonds à répartir global de : **3 815 858 KDA.**

6. Activité "Ressources Humaines et Matérielles" :

Direction des Ressources Humaines et Matérielles (DRHM)

a) Actions de progrès :

Les actions prévues dans le programme de la **DRHM**, au titre de l'année **2019**, se résument comme suit :

- ✓ Réalisation de divers travaux d'aménagement de certains locaux de l'Office
- ✓ Révision et/ou rédaction, au besoin, des procédures de gestion,
- ✓ assainissement de la nomenclature des postes de travail.

Bilan chiffré :

Le bilan annuel de la **DRHM** fait ressortir ce qui suit :

- ✓ un effectif global de **310** employés, soit une évolution de **7%** par rapport à l'année précédente,
- ✓ un taux de turnover moyen qui s'établit à **8 %**,
- ✓ une régression des dépenses, soit de **33%** par rapport à **2018**. Cette baisse a touché essentiellement, les rubriques relatives aux investissements et autres prestations courantes.

7. Activité Audit interne, Contrôle et Evaluation : **Audit, Contrôle et Evaluation (ACE)**

Pour l'année **2019**, la **DACE** a élaboré deux programmes distincts concernant les activités d'audit interne et de contrôle de gestion.

Dans l'ensemble, le **plan d'action d'audit interne** visait à finaliser les travaux en cours et à évaluer, par sondage:

- ✓ le cycle Trésorerie au niveau de la Direction régionale d'Alger,
- ✓ le processus de perception des droits et de recouvrement des créances,
- ✓ le degré de prise en charge des réserves émises par le Commissaire aux comptes (exercices : **2017 & 2018**).

Quant au **programme de contrôle de gestion**, il avait pour but :

- ✓ de proposer des modèles de tableaux de bord pour les principales activités de l'ONDA,
- ✓ d'évaluer le degré de fiabilité des rapports d'activité de la Direction régionale d'Alger,
- ✓ d'examiner le suivi des vignettes de contrôle.